

Chronique d'une mort annoncée pour les lycées pros : nous ne laisserons pas faire !

Ce jeudi 4 mai 2023, E. Macron a officiellement lancé sa réforme des lycées professionnels qui vise une transformation profonde de nos métiers, nos établissements et nos formations sur le modèle de l'apprentissage. Dans son projet global, les jeunes des lycées professionnels ne sont plus considérés comme des élèves en formation mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable. Quant aux personnels, pour les remercier de leur engagement : de vastes plans de reconversion et un pacte pour travailler plus sont prévus.

DÉNI DE DIALOGUE SOCIAL

À l'automne dernier, les fortes mobilisations des personnels des lycées pros et agricoles avaient forcé C. Grandjean à renoncer à sa mesure phare : l'augmentation de 50 % des stages. Elles avaient surtout mis en lumière le besoin impérieux de plus et mieux d'école pour les élèves. En s'obstinant à imposer de nouveau une augmentation du nombre de semaines de stages qui, de fait, supprime des semaines d'enseignement, E. Macron montre une fois de plus son mépris à l'égard des besoins exprimés par les personnels pour les élèves. Il décide aussi et sans concertation de désorganiser complètement la classe de terminale, imposant entre autres les épreuves écrites en mars afin de libérer une partie des élèves pour les entreprises. Les perspectives de poursuite d'étude en BTS sous statut scolaire sont remises en cause pour l'ensemble des élèves, d'autant plus que les épreuves de bac pro en mars provoqueront comme en voie générale et technologique une forte démobilisation des élèves au troisième trimestre.

DANGERS POUR LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS

L'évolution de la carte des formations est une nouvelle fois prise uniquement sous le prisme de l'adéquationisme forcené, le Président allant jusqu'à insinuer que les jeunes des lycées professionnels doivent se cantonner à leur bassin d'emploi et renoncer à aller dans les métropoles. L'humour présidentiel est malvenu car, faire ce choix, c'est assigner les jeunes à résidence géographique et les empêcher de se former au métier de leur choix. La volonté du gouvernement de calibrer les filières professionnelles vers les secteurs en tension, aujourd'hui désertés par les actifs qualifiés, est tout aussi intolérable. C'est d'une instrumentalisation pure et simple des parcours scolaire des jeunes les plus fragiles dont il s'agit. Pour les enseignant-es de matières professionnelles, ces modifications autoritaires et brutales de filières laissent craindre de vastes plans de reconversions forcées voire des plans sociaux qui ne disent pas leur nom.

PROVOCATION

Au déclassé salarial subi par l'ensemble des enseignant-es s'ajoutent des conditions de travail très difficiles et dégradées du fait, en particulier, des réformes précédentes. Prétendant répondre à ces problèmes, le gouvernement veut imposer aux enseignant-es un pacte qui serait composé de missions supplémentaires. Ce dispositif du « travailler plus pour gagner plus » n'est aucunement une revalorisation mais un déni du travail au quotidien des personnels et, à terme, une attaque en règle contre nos statuts. Les missions envisagées sont directement orientées vers la mise en œuvre de la réforme, transformant les personnels en acteurs de la destruction de la voie professionnelle scolaire. En ce sens, c'est une véritable provocation envers les personnels des lycées professionnels.

Le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, le SNETAP-FSU, le SNES-FSU et le SUI-FSU dénoncent la forme et le fond de cette réforme contestée depuis l'automne par les personnels, et qui n'a bénéficié d'aucune concertation avec l'ensemble des organisations syndicales. Ce projet signe un transfert progressif mais avancé de la voie professionnelle scolaire vers le ministère du travail et à la solde des branches professionnelles. C'est un coup porté au service public d'Éducation.

Nos organisations exigent l'abandon de ce projet. Elles prendront leurs responsabilités aux côtés de l'intersyndicale si le gouvernement et les ministres persistent à vouloir détruire ainsi nos lycées pros, nos métiers et nos formations.

Paris, le 5 mai 2023